



Collège
Édouard-Montpetit
École nationale d'aérotechnique

602-100-MQ
AUTOMNE 2010
Langues

PLAN DE COURS

COURS : Français de base

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : 604 Langues

PONDÉRATION : Théorie : 2 Pratique : 1 Étude personnelle : 3

Professeur(s)	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site web
Duchaine, Diane	C-163B	4738	diane.duchaine@college-em.qc.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

Coordonnateur(s)	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site web
Petring, Jane	C-163B	4739	jane.petring@college-em.qc.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

L'apprentissage du français langue seconde s'inscrit dans la formation générale des étudiants de niveau collégial. L'enseignement de cette langue vise à habiliter l'élève à « communiquer efficacement en français avec ses concitoyens et concitoyennes. Il contribue ainsi à lui permettre de comprendre et de partager des acquis culturels et sociaux, ainsi que d'en discuter. »

L'enseignement du français langue seconde est réparti en quatre niveaux (ou ensembles) comptant deux blocs chacun. Le premier (bloc A), « qui fait partie de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet de consolider les connaissances linguistiques déjà acquises et de les développer pour amener les élèves à communiquer de façon plus rigoureuse. »

Le 602-100-03 correspond au bloc A du plus élémentaire des quatre niveaux de cours. Néanmoins, il ne s'adresse pas à des débutants, mais plutôt à des étudiants ayant réussi les cours de français langue seconde du programme régulier au secondaire.

Ce cours est préalable absolu au cours du bloc B.

OBJECTIF MINISTÉRIEL OU COMPÉTENCE

Énoncé de la compétence :

Appliquer les notions de base de la communication en français courant.

Éléments de la compétence:

1. Dégager le sens d'un message oral simple.
2. Émettre un message oral simple.
3. Dégager le sens d'un texte simple.
4. Rédiger et réviser un texte simple.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Les méthodes d'enseignement suivantes seront utilisées:

Exposés magistraux portant sur des concepts fondamentaux de la grammaire française et sur des notions permettant à l'étudiant de comprendre et de partager les réalités du fait français tel qu'il s'exprime au Québec;

Présentation et exploitation de documents écrits, sonores, audio-visuels ou multimédias visant à favoriser une prise de contact avec la langue cible utilisée en contexte;

Mise sur pied de diverses activités (ateliers de conversation et d'écriture, discussions, exercices structuraux, mises en situation et jeux de rôles) favorisant chez les étudiants le développement de la compréhension et de l'expression tant écrites qu'orales.

Les activités d'apprentissage seront basées sur la participation active. Parmi celles-ci figureront:

Le visionnement et l'écoute de documents authentiques (entretiens radiophoniques, reportages, films);

La lecture de textes et divers exercices de rédaction;

Des exercices de compréhension orale et écrite basés sur le repérage, le questionnement, la comparaison, l'analyse grammaticale et lexicale;

Du travail oral en petits groupes visant l'application et le renforcement des structures langagières étudiées :

jeux de rôle, exercices structuraux, exercices de vocabulaire, conversation dirigée et semi dirigée.

Des activités de renforcement en laboratoire et la consultation de sites Internet conçus pour l'apprentissage du français.

PLANIFICATION DU COURS

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaines 1 à 4

THÈME 1 : LA SANTÉ, LE CORPS ET L'ESPRIT

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p>En regard avec une situation de communication reliée au thème 1 :</p> <ol style="list-style-type: none"> Dégager le sens d'un message oral simple d'environ 2 minutes. Émettre un message oral simple d'environ 2 minutes. Dégager le sens d'un texte simple d'environ 350 à 400 mots. Rédiger et réviser un texte d'au moins 150 mots. 	<p>Communicationnel Formulation et interprétation de recommandations relatives à la santé; prise de rendez-vous; description de divers malaises; description de personnes (aspect physique, traits de caractère et compétences); formulation et compréhension d'informations sur l'aspect physique, le caractère et les compétences des personnes.</p> <p>Lexical Vocabulaire et expressions idiomatiques: les parties du corps, les postures et réactions corporelles, les maux et les soins, les professionnels de la santé; l'aspect et la condition physiques, les états d'âme, les qualités et les défauts.</p> <p>Grammatical Les parties du discours; le présent de l'indicatif et de l'impératif, notamment des verbes aller, être, faire, se sentir. Le verbe falloir + subordonnée. Quelques pronominaux. L'imparfait de l'indicatif.</p> <p>Notionnel Le projet CARTaGÈNE.</p>	<p>Mémorisation du vocabulaire et des conjugaisons verbales présentés en classe et dans le manuel de base; préparation des contrôles hebdomadaires par le biais d'exercices de renforcement en lien avec les notions abordées en classe (se référer à Cardinal, pages 3 à 60 et pages 223 à 250 + notes de cours). Écoute, visionnement et/ou lecture de courts documents et dialogues portant sur les thèmes étudiés en classe + réponses à des questions de compréhension globale portant sur ceux-ci. (Les textes seront distribués en classe; les URL des autres types de documents seront indiquées sur l'intranet.) Création et répétition d'un dialogue reproduisant une consultation médicale de routine. Rédaction d'un premier jet d'un portrait d'un proche ou d'un être familial. Autocorrection du texte ci-haut avec accent sur les notions lexicales et grammaticales vues en classe. Consultation de pages Internet de l'OLF ou autres sites précisés dans le cours et portant sur les contenus lexical, grammatical et notionnel reliés au thème 1.</p>

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaine 5

Examen portant sur le thème 1

PLANIFICATION DU COURS (SUITE)

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaines 6 à 9

THÈME 2 : LES TRANSPORTS, LES VOYAGES, LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p>En regard avec une situation de communication relative au thème 2 :</p> <ol style="list-style-type: none"> Dégager le sens d'un message oral d'environ 3 minutes. Émettre un message oral d'environ 3 minutes. Dégager le sens d'un texte simple d'au moins 400 mots. Rédiger et réviser un texte d'au moins 200 mots. 	<p>Communicationnel Formulation et compréhension de directives concernant un trajet; prise de renseignements concernant la planification générale d'un voyage ou d'un déplacement (coûts, horaires, hébergement, itinéraires, etc.); compréhension d'un bulletin météo; formulation de commentaires sur le temps qu'il fait.</p> <p>Lexical Vocabulaire et expressions idiomatiques : véhicules, signaux routiers, transport en commun, tourisme, articles de voyage, conditions météo, climat.</p> <p>Grammatical Pluriel des adj. en <i>-al</i>; tournure impersonnelle <i>il y a, il y avait</i>; le pronom <i>en</i>; phrases interrogatives et négatives; adverbess de lieu; le passé composé, le futur simple et le conditionnel présent. Verbes impersonnels <i>faire, pleuvoir, neiger, venter</i>.</p> <p>Notionnel Divers sites, monuments, lieux, événements québécois d'intérêt régional ou national.</p>	<p>Mémorisation du vocabulaire et des conjugaisons verbales; préparation des contrôles hebdomadaires par le biais d'exercices de renforcement en lien avec les notions abordées en classe (se référer à Cardinal, pages 61 à 110 et 197 à 219 + notes de cours). Écoute, visionnement et/ou lecture de courts documents historiques, dialogues, capsules météo, bulletins de circulation routière, etc. + réponses à des questions de compréhension globale portant sur ceux-ci. (Les textes seront distribués en classe; les URL des autres types de documents seront indiquées sur l'intranet.) Préparation d'un exposé visant à présenter une région touristique du Québec et ses principaux attraits. Rédaction d'un premier jet d'un dépliant publicitaire ou d'un texte descriptif portant sur la région décrite dans l'exposé. Autocorrection du texte ci-haut avec accent sur les notions lexicales et grammaticales vues en classe. Consultation de pages Internet de l'OLF ou autres sites précisés dans le cours et portant sur les contenus lexical, grammatical et notionnel reliés au thème 2.</p>

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaine 10

Exposé oral 1 et examen portant sur le thème 2

PLANIFICATION DU COURS (SUITE)

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaines 11 à 14

THÈME 3 : LES ACTIVITÉS QUOTIDIENNES, LE TRAVAIL ET LE MILIEU PROFESSIONNEL

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p>En regard avec une situation de communication liée avec le thème 3 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral d'environ 4 minutes. 2. Émettre un message oral d'environ 4 minutes. 3. Dégager le sens d'un texte simple d'au moins 500 mots. 4. Rédiger et réviser un texte simple de 250 à 300 mots. 	<p>Communicationnel Description d'un emploi ou de tâches et de conditions de travail; réponse à des questionnaires et participation à un entretien professionnel; formulation et réaction à une demande d'aide; participation à la résolution d'un problème d'ordre professionnel; intervention lors d'une réunion de travail; conversations téléphoniques et échanges courriels.</p> <p>Lexical Vocabulaire et expressions idiomatiques : métiers et professions; conditions de travail, rémunération; anglicismes à éviter et solutions de rechange.</p> <p>Grammatical Voix active et passive; énoncés conditionnels; pronoms compléments; verbes <i>devoir</i>, <i>vouloir</i> et <i>pouvoir</i>; l'impératif présent (forme négative); les adjectifs cardinaux numéraux et ordinaux.</p> <p>Notionnel Les défis de l'emploi au Québec : innovation technologique et formation de la main-d'œuvre. La conciliation travail études</p>	<p>Mémorisation du vocabulaire et des conjugaisons verbales; préparation des contrôles hebdomadaires par le biais d'exercices de renforcement en lien avec les notions abordées en classe (se référer à Cardinal, pages 112 à 196 + notes de cours). Écoute, visionnement et/ou lecture de courts documents, rapports, extraits d'entrevues traitant de sujets liés à l'emploi et au monde du travail, etc. + réponses à des questions de compréhension globale portant sur ceux-ci. (Les textes seront distribués en classe; les URL des autres types de documents seront indiquées sur l'intranet.) Préparation d'un dialogue sur une entreprise aéronautique : description de celle-ci (mission, chiffre d'affaires, etc.), types d'emploi qui y sont offerts et conditions de travail qui y ont cours. Rédaction d'un texte d'opinion sur le thème : <i>Les avantages et les inconvénients du travail d'équipe</i>. Autocorrection du texte ci-haut avec accent sur les notions lexicales et grammaticales vues en classe. Consultation de pages Internet de l'OLF ou autres sites précisés dans le cours et portant sur les contenus lexical, grammatical et notionnel reliés au thème 3.</p>

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaines 14 et 15

Exposé oral 2 et examen portant sur tous les contenus du thème 3 et sur les contenus grammaticaux et lexicaux des thèmes 1 et 2.

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Exercices d'expression et/ou de compréhension orales avec formulation de réponses courtes ou à choix multiples	Au laboratoire ou en classe, individuellement ou en équipe, d'une durée variant de 30 à 50 minutes	1, 2 et 4	Semaines 2,3,4,6,7,8,9,11,12,13,14.	15%
Contrôles de grammaire et de vocabulaire	En classe, individuellement, d'une durée variant de 10 à 15 minutes	1, 2, 3, 4	Semaines 3, 7, 12, 14	10 %
Rédactions	Première version individuellement, à la maison. Version définitive en classe après une autocorrection et une vérification de celle-ci faite par le professeur, à l'aide du manuel de cours et des outils de référence usuels.	4	Semaines 4, 7 et 12	15 %
Examen portant sur le thème 1 : volets compréhension orale et écrite	Individuel, en classe, d'une durée de 75 minutes	1 et 3	Semaine 5	10 %
Exposé 1 : présentation d'une région du Québec et de ses principaux attraits	Individuel, en présence des autres étudiants du groupe, d'une durée maximale de 2 minutes	1	Semaine 10	5 %
Examen portant sur le thème 2 : volets compréhension orale et écrite et production écrite	Individuel, en classe, d'une durée de 90 minutes	1, 2, 4	Semaine 10	15 %
Exposé 2 :		1	Semaine 14	5%
Examen portant sur les thèmes 1,2 et 3 : volets compréhension orale et écrite et production écrite	Individuel, d'une durée maximale de 50 minutes	1, 2, 3, 4	Semaine 14 ou 15	25 %

TOTAL : 100

CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage d'un cours est de 60 %.

(2) PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant.

(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Collège. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Aides à la recherche »** des centres de documentation du Collège. Voici les adresses :

CRD du campus de Longueuil :

www.collegeem.qc.ca/biblio

CRD de l'ÉNA :

www.ena.collegeem.qc.ca/crdena

MATÉRIEL DE COURS OBLIGATOIRE

Cardinal Guylaine, *Le Français langue seconde par thèmes*, niveau intermédiaire, cahier d'exercices (2^e édition), Chenelière éducation, Montréal 2008.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE SUGGÉRÉS :

Un dictionnaire analogique de poche : le *Larousse Maxipoche* plus ou le *Robert Micro*.

Pour un répertoire de différents dictionnaires en ligne :

http://www.lexilogos.com/francais_langue_dictionnaires.htm

L'étudiant recevra une liste exhaustive de références en ligne dès la première rencontre de la session.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : www.collegeem.qc.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

RÈGLES DÉPARTEMENTALES

- A.
1. La présence aux cours est obligatoire.
 2. Les devoirs sont dus le jour et à l'heure indiqués par le professeur. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.
 3. Il revient à l'étudiant qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur. Il n'y aura aucune reprise pour les travaux notés faits en classe.
 4. L'étudiant sera ponctuel et veillera à créer, par son attitude, une ambiance favorable au déroulement du cours.
 5. L'étudiant devra remettre des travaux lisibles, propres, bien disposés, bien organisés, ponctués et qui devront avoir été révisés au complet avant d'être remis. La première page portera les informations suivantes : le titre du travail, le numéro de cours et du groupe, la date de remise, le nom de l'étudiant, le nom du professeur.
 6. Le professeur pourra exiger que les travaux soient dactylographiés.
 7. Si le travail comporte plus d'une page, l'étudiant veillera à numéroter les pages et à écrire son nom à chacune des pages.
 8. L'étudiant écrira à double interligne et sur un seul côté de la feuille.
 9. L'étudiant s'assurera que les pages de son travail sont bien attachées.
 10. Pour réussir le cours l'étudiant devra avoir obtenu **60 % ou plus à l'examen final** (c'est-à-dire qu'en additionnant la note de l'examen écrit final et celle de l'examen oral final le total obtenu doit être de 60 % ou plus) **ainsi** qu'une **moyenne générale de 60 %**.
- B. L'étudiant qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur pourra permettre une reprise avant le cours suivant. De la même façon, l'étudiant qui ne présenterait pas un travail dans les délais ou qui serait absent lors d'une évaluation en classe pourrait se voir accorder une exemption.